

Pierre-Henri DUMONT

Député du Pas-de-Calais

Conseiller Municipal de Marck

Conseiller d'Agglomération de Calais Terres et Mers

Paris, le 26 AVR. 2021

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'interpeler concernant les nuisances engendrées par le développement du fret ferroviaire autour de la Voie Mère desservant le port de Calais.

Partageant vos interrogations sur ce sujet hautement important, j'ai choisi d'interpeler Monsieur Jean-Baptiste Djebbari, Ministre en charge des transports, en lui posant une question à ce sujet le 4 mai prochain, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, à l'occasion de la séance des questions orales sans débat.

Les questions orales sans débat sont posées par un député à un ministre. Depuis la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008, la Conférence des présidents a arrêté le principe que les séances de questions orales sans débat seraient concentrées pendant les semaines de contrôle, à raison d'une séance le mardi matin et d'une séance le jeudi matin. La « semaine de contrôle » permet aux députés d'exercer leur mission de contrôle et d'évaluation des politiques publiques menées par le gouvernement. Cette semaine intervient toutes les quatre semaines du calendrier parlementaire. Elle prend la forme de débats en séance publique, avec des questions orales sans débat et l'inscription par les groupes politiques de thématiques de débat bien spécifiques. Le temps disponible par question, réponse du ministre et droit de réplique compris, est de 6 minutes.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites de ma démarche du 4 mai prochain auprès de Monsieur le Ministre Djebbari et je vous joindrai le texte de mon intervention en séance publique.

Restant naturellement à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous,



Monsieur Jean-Benoît Probst
Président

Association de Défense des riverains de la Voie Mère
24 Quai du Danube
62100 Calais